



Le mot « candidat » est employé comme terme générique désignant à la fois les candidates et les candidats.

Épreuves d'admissibilité

Il appartient aux candidats de se conformer dans leurs productions écrites aux normes orthographiques désormais en vigueur en Allemagne (« nouvelle orthographe »).

Les textes qui leur seront proposés respecteront l'orthographe de l'éditeur. Les citations dans les travaux remis au jury seront acceptées soit dans l'orthographe de l'auteur, soit dans une transcription respectueuse des règles actuelles, sous réserve de cohérence.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programmes de collège) :

- Voyages et migrations

Axes (programmes de lycée parus le 22 janvier 2019) :

- Sports et société
- Les univers professionnels, le monde du travail
- Diversité et inclusion
- Fictions et réalités

Ce thème et ces axes s'appliquent aux deux épreuves d'admissibilité :

- l'épreuve écrite disciplinaire (première épreuve d'admissibilité)
- l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (deuxième épreuve d'admissibilité)

Pour l'épreuve écrite disciplinaire, les ouvrages de référence ci-dessous serviront d'appui à ce programme :

- **Littérature**

Franz Kafka, *Die Erzählungen. Originalfassung*, hg. von Roger Hermes, Frankfurt am Main, Fischer, 1996 (ISBN 978-3-596-13270-6).

On se concentrera particulièrement sur *Das Urteil* (p. 47-60), *Der Heizer* (p. 61-95), *Die Verwandlung* (p. 96-161), *Vor dem Gesetz* (p. 162-163), *In der Strafkolonie* (p. 164-198), *Ein Hungerkünstler* (p. 392-455), *Josefine, die Sängerin oder das Volk der Mäuse* (p. 518-538).

Le corpus d'étude est constitué des recueils et récits publiés par Franz Kafka de son vivant, ainsi que d'un choix représentatif de textes narratifs posthumes. Dans l'approche de ce corpus, on s'intéressera particulièrement aux grandes thématiques de l'œuvre de Kafka : question du sens de l'existence, de l'accomplissement ou du non-accomplissement de soi, de la recherche de points de repère signifiants et de l'errance labyrinthique, de la culpabilité et de l'innocence, de la relation père-fils, du rapport à la judéité... On prendra en compte les catégories fondamentales de l'œuvre de Kafka : humour, absurde, burlesque, tragique, cruauté, réalisme, imaginaire. Une attention particulière sera portée aux stratégies et aux perspectives narratives – centrage exclusif ou non sur le point de vue du protagoniste, tension entre point de vue auctorial et point de vue subjectif, ironie engendrée par les jeux de perspective, dramatisation et théâtralité, effets de réel, poétique du regard et de l'observation. La question de l'appartenance générique des textes (récit, nouvelle, anecdote, parabole, conte animalier, etc.) et celle de la conduite de la narration au sein de ces genres ne seront pas négligées. Enfin, les spécificités de la langue, de la syntaxe et du style de Kafka, qui participent pleinement de son art du récit, devront faire l'objet d'un examen attentif.



- **Civilisation**

L'Allemagne, de la capitulation à la souveraineté retrouvée (1945-1955)

Le programme de civilisation englobe la décennie qui va de la capitulation du Troisième Reich le 8 mai 1945 à l'année 1955, au cours de laquelle la division de l'Allemagne en deux États antagonistes semble être définitivement scellée avec l'entrée en vigueur des accords de Paris le 5 mai 1955, précédée par la déclaration de souveraineté de la RDA par l'Union soviétique le 25 mars 1954. La réflexion s'articulera autour de deux grands axes largement interdépendants : les conséquences directes et indirectes de la Seconde Guerre mondiale d'une part, la division de l'Allemagne et l'intégration progressive de ses deux parties dans les blocs concurrents sur fond de « guerre froide » d'autre part. On étudiera la situation de l'Allemagne au lendemain de la défaite sous ses aspects économiques, sociétaux (rôle des Églises), humains (mouvements de population), politiques (zones d'occupation, blocus de Berlin), géopolitiques (questions territoriales), diplomatiques (conférence de Potsdam) et idéologiques (dénazification). On interrogera également la notion controversée de « Stunde Null », qui fait l'impasse sur les éléments de continuité avec les périodes précédentes. Parallèlement, on s'intéressera à la renaissance de la vie politique et économique dans le contexte national et international, d'abord dans le cadre des zones d'occupation puis, à partir de 1949, dans celui de la rivalité entre RFA et RDA (économie de marché versus économie planifiée, renouveau de la vie démocratique décentralisée autour de trois grands partis versus montée en puissance d'un parti unique et centralisation des pouvoirs entre les mains du bureau politique du SED, sur le modèle stalinien). On étudiera les étapes de l'intégration de la RFA dans la zone d'influence occidentale (plan Marshall, réforme monétaire, politique étrangère d'Adenauer, adhésion à l'OTAN), sans oublier que cette évolution ne passe pas uniquement par une série d'alliances économiques, politiques et militaires, mais également par l'adhésion croissante à un système de valeurs commun (« Westernisierung »), et, parallèlement, les étapes de l'inclusion de la RDA dans le bloc de l'Est comme de l'imprégnation (volontaire ou forcée) de l'État est-allemand par l'idéologie soviétique (adhésion au COMECON, rôle de la Stasi, soulèvement du 17 juin 1953, adhésion au pacte de Varsovie).

Il n'y a pas cette année de recueil au programme. À titre indicatif, les candidats pourront se reporter aux sources suivantes :

https://germanhistorydocs.ghi-dc.org/sub_docs.cfm?section_id=14&language=german

Ces questions figurent également au programme de l'agrégation externe, session 2024.

Le dossier proposé à l'analyse des candidats pour la première partie (composition) de l'épreuve écrite disciplinaire comprendra un texte extrait de l'une ou l'autre de ces questions. L'ensemble du dossier comportera trois documents (deux textes et une iconographie) formant une unité thématique en lien avec le thème ou l'axe du programme qui sera mentionné dans le dossier.

Épreuves d'admission

Pour l'épreuve orale de leçon, le programme est celui des collèges et lycée.